

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines permettant de mettre en œuvre, en fonction des situations rencontrées, les règles de droit du travail applicables aux thèmes ci-dessous.
- Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise.

PUBLIC ET PREREQUIS

Dirigeants et Collaborateurs de la fonction RH

(Assistant/responsable RH et paye/comptabilité, DRH, juriste...)
Aucun prérequis

ORGANISATION DU CYCLE

- 5 séances d'une demi-journée (3h30, soit 17h30 au total)
- Chaque séance se déroule en deux temps :
 - . Un thème permettant d'appréhender la pratique (ci-dessous).
 - . L'actualité législative et jurisprudentielle et son impact pratique sur la gestion du personnel.

Possibilité de formation en intra (nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La formation est assurée par des avocats et juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique (support adressé le jour de la formation en cas de formation à distance).
- Les connaissances sont mises en œuvre à travers des exemples et des cas pratiques, tirés de l'expérience professionnelle des formateurs.
- L'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) et l'évaluation des acquis de la formation (QCM corrigé collectivement) sont réalisées en fin de cycle. Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

LIEU / MODALITÉS

En visio

Les personnes souhaitant bénéficier de modalités spécifiques sont invitées à se mettre en lien avec le « contact » ci-dessous afin qu'il leur propose la solution la mieux adaptée à leur besoin. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Contact stagiaires et entreprise / conseils pédagogiques

Cyrille GUENIOT : c.gueniot@acd.fr - 03 83 27 21 35

COUT DE LA FORMATION (17,5 heures)

990 € HT par stagiaire (soit 1 188 € TTC)

CALENDRIER et THEMES 2024

(Maj 20/12/23)

Vendredi 15 mars 2024 - 9h – 12h30

Comment réussir l'entrée du salarié dans l'entreprise ?

- Les bonnes questions à se poser avant l'embauche (*contrat, formation, fonction, durée du travail, incitations financières...*)
- Les formalités liées à l'embauche et les nouvelles obligations d'information depuis novembre 2023
- Le processus d'intégration (« on boarding ») - La gestion de la période d'essai

Focus : la « golden hello » ou comment recruter autrement

Vendredi 19 avril 2024 - 9h – 12h30

Les multiples sources du droit du travail : Comment s'y retrouver ?

- La hiérarchie des normes : la loi, la Convention collective, l'Europe, l'accord collectif, le RI, le contrat de travail, la jurisprudence ...
- L'exemple des arrêts du 13 septembre sur les droits à congés payés pendant la maladie : Quelle position adopter ? Quelles évolutions attendre ?
- L'état des lieux nécessaire

Vendredi 21 juin 2024 - 9h – 12h30

Les défis de l'attractivité : les nouveaux modes de travail

- Avantages financiers et extra financiers - La RSE
- Le partage de la valeur : quels outils et quelles nouvelles obligations ?
- L'aménagement des modes de travail : semaine de 4 jours, télétravail, travail hybride, compte épargne temps...

Focus : le statut des « para salariés » ou l'uberisation du droit du travail.

Quels sont les opportunités et les risques ?

Vendredi 20 septembre 2024 - 9h – 12h30

Les temps « périphériques » : quelles obligations pour l'employeur ?

- Le temps de travail effectif : une notion cardinale.
- Les principaux temps « périphériques » : trajets et déplacements, astreintes, habillage/déshabillage, événements professionnels ...
- Le temps de pause : savoir identifier la « vraie pause »

Focus : quand la vie privée s'invite sur le lieu de travail et inversement

Vendredi 22 novembre 2024 - 9h – 12h30

Savoir-être en entreprise : une obligation professionnelle ?

- Quelles obligations et pouvoirs de l'employeur en matière de relations professionnelles
- La place des « qualités comportementales » (« soft skills ») dans la fiche de poste
- La frontière entre pouvoirs du manager et harcèlement

Focus : L'absence de « savoir-être » : motif de licenciement ?

ACD AVOCATS

SELAFA au capital de 600 000 €
R.C.S. Nancy D 759 800 816
N° TVA FR 42.759.800.816
N° SIRET 759.800.816.00143

NANCY

165 bd d'Haussonville
54000 Nancy
(Barreau de Nancy)
Tél. : 03 83 27 21 35

PARIS

53 rue Pergolèse
75016 PARIS
(Barreau de Paris)
Tél. : 01 42 67 79 78

ÉPINAL

7 rue Roland Thiery
88000 Épinal
(Barreau d'Épinal)
Tél. : 03 29 81 89 89

METZ

4 place Saint Nicolas
57000 METZ
(Barreau de Metz)
Tél. : 03 87 74 24 54

www.acd.fr

Bulletin de participation

Société :

Adresse :

N° SIRET :

Signataire de la convention de formation et qualité :

Nom/prénom

Tél direct

Courriel

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente du signataire)

Nom prénom

Tél direct

Courriel

Coordonnées du(des) participant(s) :

Nom/prénom

Fonction

Courriel

Positionnement des compétences dans les thèmes de la formation :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

Attentes de la formation :

Coordonnées du(des) participant(s) :

Nom/prénom

Fonction

Courriel

Positionnement des compétences dans les thèmes de la formation :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

Attentes de la formation :

Aménagements spécifiques souhaités (besoins particuliers du participant, personne en situation de handicap...)

Bulletin à renvoyer à : c.gueniot@acd.fr

À la réception de votre bulletin de participation, nous prendrons contact avec vous et une convention de formation sera établie (sous réserve d'un nombre minimum de participants et des places disponibles).